

N° 50

JOURNAUX  
DE LA  
CHAMBRE DES COMMUNES  
DU CANADA

---

SÉANCE DU MARDI 18 DÉCEMBRE 1951

---

11 heures du matin.

PRIÈRE.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose.—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 novembre 1951,—État indiquant:—1. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1951, a-t-on créé de nouveaux postes ou reclassé d'anciens postes dans le bureau du sous-ministre de la Défense nationale? Dans l'affirmative, auxquels de ces postes a-t-on pourvu, a) à la suite de réclame ou d'examens de concours par l'entremise de la Commission du service civil, b) par la promotion de fonctionnaires appartenant au ministère de la Défense nationale, c) autrement?

2. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1951, des membres de la Marine, de l'Armée et du Corps d'aviation ont-ils été prêtés au bureau du sous-ministre de la Défense nationale en vue de remplir les postes mentionnés à la question 1 ou tout autre poste? Dans l'affirmative, a) quels sont les noms et grades de ces personnes, b) quelle est la durée de leur disponibilité, c) quelle a été la durée de leur service militaire et ont-elles servi outre-mer au cours de la première ou de la seconde guerre mondiale?

3. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1951, a-t-on pourvu à des postes civils dans le bureau du sous-ministre de la Défense nationale à la suite de la tenue d'un examen de concours par la Commission du service civil?

4. Dans l'affirmative, a) quel est le nom des candidats nommés à chaque poste, b) quelle a été la durée de leur service militaire et ont-ils servi outre-mer au cours de la première ou de la seconde guerre mondiale, c) contribuent-ils, ou contribueront-ils, au fonds de retraite du service civil sur une base de 12 p. 100 de leur premier traitement à l'égard de la période de leur service militaire, aux termes de l'alinéa 5A de l'article 1 de la Loi de la pension du service civil?